GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0.5 — 1.0 — 1.5 — 2.0 — 2.5 — 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Carte carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, débris
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive ensemencement ..... cpe
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cj
Scalpage partiel (large ou à plat) ..... scp
Scalpage (bande) ..... scb
Plantation en régénération ..... pre
Plantation de boulaves ..... pb
Ensemencement ..... ens
Éclaircie commerciale ..... ec
Récolte dans les tiges boisées (éclaircie libres) ..... rec

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à épinettes et/ou pin rouge ..... R (PE)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à thuya (cèdres) ..... R (Th)
Sapinière ..... S
— — à épinette noire ..... S (E)
— — (plantation) ..... S p
Pessière ..... E
— — à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... E (T)
— — à thuya (cèdres) ..... E (Th)
— — à mélèze ..... E (M)
— — à pruche ..... E (Pr)
— — à épinette noire et/ou pin rouge ..... E (PE)
— — à pin rouge ..... E (PR)
— — à pin gris ..... E (PG)
— — à sapin et/ou épinette ..... E (S)
— — (plantation épinette blanche) ..... E (S) p
— — (plantation épinette de Norvège) ..... E (S) p
— — (plantation épinette noire) ..... E (E) p
— — (plantation épinette rouge) ..... E (E) p
Sapinière et pessière
— — de sapin (sapin blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdres) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à épinettes et/ou pin rouge ..... S (PE)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à pruche ..... S (Pr)
— — (plantation de sapin baumier) ..... S (SB)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (Ministère) (Pb occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb (PR)
— — — — avec thuya (cèdres) ..... Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (E)
— — — — avec mélèze ..... Pb (M)
— — — — avec pruche ..... Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— — — — (plantation) ..... Pb (S) p
— — — — Plantation de pin sylvestre ..... Pb p
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
— — — — à thuya (cèdres) ..... Pr (C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PBR)
— — — — à pin gris ..... Pr (PG)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — — — (plantation de thuya) ..... Pr (Th) p
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pg (PG)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (E)
— — — — à épinettes et/ou pin rouge ..... Pg (PE)
— — — — à mélèze ..... Pg (M)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pg (PBR)
— — — — à pruche ..... Pg (Pr)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
Cédrière
— — (la thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à pruche ..... C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (plantation de thuya) ..... C (Th) p
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdres) ..... Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — à mélèze ..... Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— — à pin rouge ..... Pr (PR)
— — à pin gris ..... Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation) ..... Pr (S) p
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me (M)
— — à thuya (cèdres) ..... Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge ..... Me (PB)
— — à pin rouge ..... Me (PR)
— — à pin gris ..... Me (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... Me (E) p
— — (plantation de mélèze japonais) ..... Me (J) p
— — (plantation de mélèze laricin) ..... Me (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris ..... F (TG)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... F (ER)
— — — — avec pin rouge ..... F (PR)
— — — — avec résineux ..... F (R)
— — — — avec sapin ..... F (S)
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge ..... B (ER)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... Bb (E)
— — — — avec pin gris ..... Bb (PG)
— — — — avec pin rouge ..... Bb (PR)
— — — — avec résineux ..... Bb (R)
— — — — avec sapin ..... Bb (S)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux ..... BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes ..... FT (R)
— — — — avec pin rouge ..... FT (PR)
Peuplierais avec sapin ..... Pe (S)
— — avec pin gris ..... Pe (PG)
— — avec pin rouge ..... Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge ..... Pe (ER)
— — avec résineux ..... Pe (R)
Érablière avec résineux ..... Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants ..... MFR (R)
— — — sur station humide ..... MFR (RF)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— — d'essences intolérantes ..... Fi
— — d'essences tolérantes ..... Ft
— — sur station humide ..... Fh
Bouleaux ..... B
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... Bb
Peuplierais ..... Pe
Peupliers à feuilles ..... Pf
Érablières ..... Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... Er (Bb)
— — à bouleaux jaunes ..... Er (BJ)
— — à peupliers ..... Er (Pe)
— — à pin gris ..... Er (PG)
— — à feuillus d'essences intolérantes ..... Er (Fi)
Plantation d'érable à sucre ..... Er p
— — de bouleaux jaunes ..... Pe (BJ) p
— — de peuplier ..... Pe (Pe) p
— — de peuplier hybride ..... Pe (Ph) p
— — de tilleul d'amérique ..... Pt (A) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... Ss
Dénudé et semi-dénudé humide ..... Sh
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... E
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus Éclaircie Mybre ..... cpe
Chablis partiel ..... cp
Chablis total ..... ct
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... t
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ct
Chablis partiel ..... cp
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
150 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jaune inéquienne) Pinède à dominance de haut: indiferés, majorité des tiges entre D et 90 cms
Pures peuplements majorité des tiges entre 10 et 90 cms
Vn (vieux inéquienne) Pinède à dominance de haut: indiferés, majorité des tiges entre 90 et 150 cms
Pures peuplements majorité des tiges ont plus de 150 cms

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	14m	11m	8m	4m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 80 %	**
Abrupte	81 % et plus	***
Superficie entourée de pentes > 51%		+

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fourchs publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S3E1 C3 r2 D2m C5 — 5 = défoliation; 3 = classe de pente; 1 = classe d'âge; r = mode de l'origine; 2 = classe de hauteur; D = classe de densité; 2m = sous groupe d'essences; C = groupement d'essences

R C5 d E6 D1 — C = classe de pente; 5 = classe d'âge; d = mode de l'origine; E = classe de hauteur; 6 = classe de densité; D = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.C.R. INC. / SIGNATURE : Jacques H. Thibodeau

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 23
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 3
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 15
Concessionnaire ou autres — 04*
Bassin hydrographique — 34300
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97340
Division de recensement — 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1758 *
Région écologique — 8g

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. : 8907-9208-9500-7010

A jour : avril 1995

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-9	22-G-12	22-G-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-8	22-G-5	22-G-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-1			

22 G/5 S.O.